



SÉANCE EXTRAORDINAIRE

LE LUNDI 14 DÉCEMBRE 2020 À 17H,

À HUIS CLOS EN VIDÉOCONFÉRENCE
TEL QU'AUTORISÉ PAR ARRÊT MINISTÉRIEL

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance extraordinaire et constatation du quorum
2. Autorisation de siéger à huis clos
3. Acceptation de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour
4. Présentation des prévisions budgétaires 2021 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023
5. Affectation du surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2020
6. Adoption des prévisions budgétaires 2021
7. Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023
8. Période de questions portant exclusivement sur les prévisions budgétaires 2021 et sur le programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023
9. Levée de la séance